

27. Question de Madame Leïla LAHSSAINI, conseillère communale, du 21 mai 2020 -- Vraag van Mevrouw Leïla LAHSSAINI, gemeenteraadslid, van 21 mei 2020.

En application de l'article 4 de l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, de pouvoirs spéciaux relatif au fonctionnement des organes communaux dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19, ce point a été transformé en question écrite -- In toepassing van artikel 4 van het Besluit van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bijzonder machtenbesluit betreffende de werking van de gemeentelijke organen in kader van de sanitaire crisis COVID-19, werd dit punt omgevormd in schriftelijke vraag.

La vidéo retransmissions des séances du conseil communal.

La crise du Covid 19 et les mesures de confinement établies ont mis sous pression le fonctionnement habituel des instances démocratiques et ont forcé de nombreuses instances élues à adapter leurs modalités de réunion et de votes.

Si de telles adaptations ont été nécessaires dans une certaine mesure, elles ne doivent pas mettre à mal à long terme les possibilités de débats contradictoire, de participation et d'information des citoyens au sein de notre commune.

Cette période de confinement a également mis en lumière les possibilités offertes par la technologie informatique pour la diffusion des idées et pour la participation citoyenne.

L'absence actuelle d'accueil du public lors des conseils communaux souligne ainsi à nouveau l'intérêt d'une vidéo-retransmission des séances du conseil communal.

Dans ce cadre :

1. Pouvez-vous nous indiquer où en sont les démarches pour la mise en place de la video-retransmission du conseil communal et les délais pour qu'un tel système soit établi via le site de l'administration communale ?
2. Dans l'intervalle, quelles possibilités ont été explorées afin de rendre plus transparents et accessibles les débats au sein du conseil communal ?

Réponse :

La retransmission des Conseils communaux est, depuis quelques temps, en réflexion à la commune. Nous l'avons déjà évoqué dans cette assemblée, lors de séances précédentes.

La cellule communication de la commune gère ce dossier.

Cet outil de démocratie participative est déjà mis en œuvre dans quelques communes et de nombreuses communes y réfléchissent. Les systèmes mis en place vont du simple ordinateur (et sa webcam) connecté à Facebook Live à l'équipement complet de la salle avec un système fixe de caméras dans les murs qui pivotent selon la prise de parole, en passant par une réalisation via une équipe de captation.

Les qualités sont donc très différentes les unes des autres ainsi bien entendu que les coûts. Et le nombre d'auditeurs ou téléspectateurs est toujours extrêmement faible. Lorsqu'on regarde d'ailleurs les résultats chiffrés des tv parlementaires on peut se rendre compte de la difficulté de l'exercice tant un enregistrement/compte rendu exhaustif est généralement ennuyeux.

Nous avons demandé à notre service communication de faire un tour du marché afin de pouvoir choisir en bon gestionnaire. Nous avons déjà reçu des propositions allant, pour les plus sages, généralement de 2.000 euros à 4.000 euros la séance, sans compter parfois l'investissement en matériel. Pour information, Bruxelles-Ville qui, comme nous, est confrontée au classement de leur

salle, a fait appel à une équipe qui vient installer des caméras lors de chaque Conseil. Pour une période d'essai de 4 mois, ils ont alloué un budget de 100.000 euros !

Un des partenaires pressentis par notre service devait d'ailleurs venir faire un test lors de la dernière séance publique de notre Conseil communal. Ce test a été reporté à une prochaine assemblée suite à la crise du Covid 19.

Une fois fait, nous devons alors interroger le marché selon les formes légales et sélectionner notre partenaire. Nous reviendrons donc vers le Conseil. Nous espérons pouvoir choisir un système et l'implémenter avant la fin de l'année.

Un article budgétaire de 30.000 euros a déjà été prévu pour cela pour l'année 2020.

Ce projet me tient particulièrement à cœur car c'est une extension de la démocratie participative et que cela permettra aux citoyens de consulter, à leur meilleure convenance, les séances du Conseil et vérifier le travail de tous leurs élus.

Entre-temps, et dans ces moments de confinement, le système tel qu'installé lors du Conseil virtuel de ce 27 mai, a permis une diffusion en direct et la séquence sera disponible sur le site de la commune pour consultation.